

Carte scolaire : une trentaine de maires signent une tribune

Alors que dix-huit postes de professeurs des écoles seront repris au département à la rentrée prochaine, et que les fermetures de classes s'annoncent particulièrement nombreuses, plusieurs dizaines d'élus municipaux haut-viennois, dont une trentaine de maires (*), ont signé une tribune dans laquelle ils dénoncent des mesures de carte scolaire qu'ils estiment disproportionnées. Ils appellent à un changement de paradigme dans la politique actuelle du gouvernement sur l'Éducation.

Voici leur tribune :

« A la rentrée 2024, trente-quatre postes de professeurs des écoles seront supprimés dans l'Académie de Limoges. La sanction est tombée pour les élèves et les enseignants lors du comité social académique réuni lundi 22 janvier. Cette nouvelle diminution des moyens témoigne du décalage entre la communication présidentielle et ministérielle, et les conséquences désastreuses des arbitrages budgétaires pour l'Éducation nationale. Au-delà des chiffres, l'anémie organi-

sée de l'enseignement public fragilise les conditions de travail de la communauté éducative au détriment des élèves, particulièrement des plus fragiles d'entre eux. La dissonance entre les annonces et la réalité décrédibilise la parole politique.

« La baisse démographique qui affecte l'Académie de Limoges doit être l'occasion de redéployer les moyens sur notre territoire »

Le 12 janvier dernier, M. Gabriel Attal, tout juste nommé Premier ministre, affirmait que l'école publique serait « la mère des batailles ». Moins d'un mois plus tard, le combat pour l'éducation, l'émancipation et l'égalité ressemble de plus en plus à un renoncement. Inutile à ce sujet de préciser que les déclarations mensongères de la



CLASSES MENACÉES. Manifestation à Saint-Sulpice-les-Feuilles, le 26 janvier dernier.

nouvelle ministre de l'Éducation nationale ne sont pas de nature à rassurer sur la place occupée par l'école publique dans le dispositif gouvernemental remanié. Survivent les annonces d'un autre âge sur l'expérimentation de l'uniforme - pudiquement rebaptisé « tenue unique » - ou les groupes de niveaux dans l'enseignement secondaire. La rhétorique belliqueuse et réactionnaire employée par le Président de la République - entre « réarmement civique » et « régénération de la jeunesse » - n'apporte aucune solution au besoin d'apaisement et d'attention

que réclament nos services publics pour réaliser effectivement leurs missions. Malgré le mal-être croissant des personnels, la pénurie de professeurs remplaçants, le manque d'AESH (*Accompagnant des élèves en situation de handicap*), la disparition des RASED (*Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté*) ou l'impossibilité d'inclure réellement les élèves en situation de handicap, aucune ambition nouvelle pour l'école ne semble voir le jour. « Faire des républicains » ne se décrète pas mais se construit dans le temps long. La baisse démographique qui affecte

l'Académie de Limoges doit être l'occasion de redéployer les moyens sur notre territoire. Si certaines fermetures de classes peuvent s'entendre, les suppressions de postes sont quant à elles inacceptables. C'est pourquoi nous défendons, en tant qu'élus locaux, aux côtés des enseignants, des parents d'élèves et de l'ensemble de la communauté éducative, une rentrée 2024 sans suppressions de postes ».

« Il en va de l'avenir de nos jeunes »

« Nous invitons l'ensemble des élus et des citoyens de Haute-Vienne à soutenir les initiatives proposées par l'intersyndicale enseignante ou les collectifs de parents d'élèves mobilisés pour défendre une école publique de qualité. Nous comptons enfin sur le volontarisme de l'ensemble des acteurs concernés, et demandons solennellement à madame Carole Drucker-Godard, rectrice de l'Académie de Limoges, et à madame Jacqueline Orlay, inspectrice d'académie et directrice académique des services de l'Éducation nationale, de prendre la mesure du besoin d'école sur notre terri-

toire. Il en va de l'avenir de nos jeunes, de la promesse d'égalité républicaine, du droit à « l'école pour tous » et de son corollaire, l'inclusion réelle des enfants les plus fragiles. » ■

Les maires signataires (au 31 janvier) : Peggy Bariat, Ambazac ; Claudette Rossander, Saint-Priest-Taurion ; Sophie Drieux, Arnac-la-Poste ; Jean-Marie Esclamadon, Cieux ; Jacqueline Lhomme-Léoment, Saint-Genest-sur-Roselle, conseillère départementale du canton d'Eymoutiers ; Claude Peyronnet, Bellac ; Alain Jouanny, Saint-Sulpice-les-Feuilles, conseiller départemental du canton de Châteauponsac ; Angélique Terrana, Saint-Sylvestre ; Pierre Varachaud, Saint-Laurent-sur-Gorre ; Pascal Gordrie, Val-d'Issoire ; Roland David, maire-délégué de Mézières-sur-Issoire ; Manuel Perthuisot, Les Billanges ; Thierry Muzette, Saint-Anne-Saint-Priest et l'ensemble du conseil municipal ; Michaël Kapstein, Champagnéry ; Jean-Pierre Porte, Laurière ; Bernard Peigner, Vaulry ; Odile Berger, Saint-Hilaire-la-Treille et l'ensemble du conseil municipal ; Jacques Dufourd, Les Grands-Chézeaux ; Françoise Rivet, Châteauneuf-la-Forêt ; Nicolas Ovan, Cromac ; Claude Compain, Peyrilliac ; Jean-Yves Rigout, Veyrac ; Henri Lavaud, Saint-Méard ; Michel Creyssac, Rancon ; Serge Roux, Saint-Gençac ; Pierre Hachoin, Marval ; Patricia Chauvel, Gorre.

(*) La liste des signataires n'est pas exhaustive, la tribune étant actuellement toujours ouverte à signature.